

Zoom sur :

**Principaux points à noter :**

- ❖ **Le Gouvernement restreint le régime d'indemnisation prévu dans le cadre des PPP**
- ❖ **Nouvelle prorogation de l'Etat d'urgence prévoyant une possible réouverture de l'économie**
- ❖ **Le coût total des mesures de soutien est évalué à 9 % du PIB**
- ❖ **La création d'une certification sanitaire pour les établissements touristiques est à l'étude**
- ❖ **Plusieurs marques lancent un programme de bon d'achat pour soutenir les restaurateurs**
- ❖ **Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir l'écosystème portugais de startups**

**SITUATION ET MESURES ECONOMIQUES AU PORTUGAL**

---

**• Le Gouvernement restreint le régime d'indemnisation prévu dans le cadre des PPP**

Le Gouvernement a pris un décret entraînant la suspension des clauses d'indemnisation dans le cadre des PPP (Partenariats Public-Privé) pendant l'Etat d'urgence. Il s'agit d'une mesure temporaire selon laquelle l'Etat n'est donc pas tenu de verser des compensations à ses partenaires privés dans le cadre de ces contrats. Le décret stipule en outre qu'après la fin de l'état d'urgence, certains motifs, notamment les pandémies, ne seront désormais plus recevables pour réclamer une compensation financière publique, la compensation des effets de la pandémie ne pouvant prendre que la forme d'une extension de la durée des contrats en question.

Cette décision intervient après que le concessionnaire autoroutier *Brisa* a annoncé vouloir faire jouer la clause de « force majeure » qui ouvrirait normalement droit à des compensations financières de la part de l'Etat portugais au titre des pertes de recettes du fait de la baisse très conséquente du trafic (pour *Brisa*, la baisse du trafic s'est élevée à près de 11 % au premier trimestre, par rapport à la même période de 2019, après une progression en janvier et février).

**• Nouvelle prorogation de l'Etat d'urgence prévoyant une possible réouverture de l'économie**

L'Assemblée de la République a approuvé, le jeudi 16 avril, [la prolongation de l'état d'urgence](#) jusqu'au 2 mai, malgré des réticences croissantes de l'extrême-gauche. Il s'agit du deuxième renouvellement de l'état d'urgence depuis sa mise en place à la mi-mars. Bien que la plupart des restrictions soient maintenues, des modifications ont été introduites, ouvrant la voie à un assouplissement des contraintes dans des conditions à définir par le Gouvernement. Le Gouvernement envisage de relancer progressivement et de manière différenciée l'activité économique, dans le respect des mesures de sécurité sanitaires. Il ne devrait cependant pas le faire avant le début du mois de mai, après s'être concerté avec l'ensemble des acteurs concernés et avoir observé les expériences des pays européens ayant assoupli les contraintes au cours des derniers jours.

Le Premier Ministre a notamment évoqué une reprise de l'activité des commerces de proximité, comme les restaurateurs et les coiffeurs, ainsi que la possible réouverture des crèches en mai. Il a déclaré que les deux dernières semaines du mois d'avril seraient décisives pour assurer les conditions nécessaires à la reprise de

l'activité au plus tôt. Il considère qu'il faut « rebâtir la confiance » des portugais, ce qui implique de massifier l'offre de gel hydroalcoolique et de masques, dont la Direction Générale de la Santé recommande désormais l'usage pour l'ensemble des lieux fermés. Le gouvernement a annoncé un plafonnement à 15 % des marges tirées de la vente de ces produits pour limiter la hausse des prix de vente, parfois considérable au cours des dernières semaines. Le Gouvernement a par ailleurs annoncé une réduction du taux de TVA appliqué sur ces produits, de 23 % à 6 %.

- **Le coût total des mesures de soutien est évalué à 9 % du PIB**

Le Ministre des Finances, Mário Centeno, a déclaré que l'ensemble des mesures prises jusqu'à présent par le gouvernement – moratoire sur les crédits aux entreprises inclus – pourrait se chiffrer à plus de 20 Md€ en 2020, soit environ 9 % du PIB de 2019.

Les mesures de soutien aux personnes à savoir, principalement, l'indemnisation du chômage partiel et des travailleurs indépendants ainsi que des personnes contraintes à l'isolement ou devant garder leurs enfants de moins de 12 ans à domicile, représenterait, selon la presse, un coût total pour l'Etat d'environ 45 M€/jour, soit 1,34 Md€ par mois.

Enfin, les dépenses supplémentaires entraînées par la crise pour le Service National de Santé pourraient atteindre 500 M€ en 2020.

- **Forte demande pour les lignes de crédit et pour le régime de chômage partiel**

L'élargissement des lignes de crédit à tous les secteurs et leur revalorisation (6,2 Md€) sont entrés en vigueur le vendredi 17 avril. L'administration portugaise a enregistré plus de 16.500 demandes dans les huit premières heures suivant la mise en place du dispositif. Depuis, le Ministre de l'Économie a annoncé que 21.000 entreprises avaient demandé à accéder à ces lignes, correspondant à une demande de 4,8 Md€ sur les 6,2 Md€ disponibles. Pedro Siza Vieira a précisé que la période d'amortissement des crédits était allongée (de 4 à 6 ans) ainsi que celle de la période de carence (de 12 à 18 mois) et que les intérêts ne pourront pas excéder 1,5 %. Il a enfin indiqué que les reports d'impôts et des cotisations sociales demandés par les entreprises représentaient un montant total de 445 M€.

Concernant le dispositif de chômage partiel, il a reconnu vouloir prolonger le régime exceptionnel après la reprise de l'activité économique. Au total, 90.013 entreprises ont déjà adhéré à ce régime. Selon Pedro Siza Vieira, le coût du régime de chômage partiel actuel atteindrait environ 1,66 Md€ par mois. Le soutien extraordinaire d'un mois visant à accompagner la reprise de l'activité des entreprises, d'un montant fixe de 635 € par salarié, devrait avoir un impact ponctuel de 1,17 Md€.

- **Hausse significative du nombre de chômeurs depuis le début de la crise**

Selon les chiffres publiés la semaine dernière par le Ministère du Travail, le nombre de chômeurs a augmenté de 10 % au cours de la première quinzaine du mois d'avril par rapport au niveau enregistré fin mars, atteignant un total de 353.000 chômeurs. Il s'agit de la plus forte hausse mensuelle jamais enregistrée. En mars, le nombre de chômeurs enregistrés par l'IEFP (Institut de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) avait déjà augmenté de près de 9 % par rapport au mois de février, la région de l'Algarve étant particulièrement touchée avec une hausse de 41 % du nombre de chômeurs sur cette période.

- **Les petites entreprises sont vulnérables face à un prolongement des restrictions**

D'après [l'enquête hebdomadaire](#) réalisée conjointement par l'INE (Institut National de Statistiques) et la Banque du Portugal sur l'impact économique de la pandémie, menée auprès de 6.000 entreprises, 10 % des

répondants estiment ne pas pouvoir maintenir leur activité plus d'un mois sans aides supplémentaires. Un peu moins de la moitié (48 %) des entreprises encore en activité ou temporairement fermées estiment ne pas avoir suffisamment de trésorerie pour tenir plus de deux mois supplémentaires.

Ce chiffre atteint 55 % pour les PME et 64 % pour les entreprises du secteur de la restauration et de la location, reflétant la vulnérabilité des entreprises de dimension plus modestes et des secteurs exposés. A l'inverse, moins d'un tiers (28 %) des grandes entreprises interrogées estiment ne pas pouvoir tenir sans aide face à un prolongement de deux mois.

- **La création d'une certification sanitaire pour les établissements touristiques est à l'étude**

Le Premier ministre, António Costa, s'est entretenu avec des responsables du secteur hôtelier et des associations du secteur du tourisme pour évaluer les conséquences de la pandémie et pour préparer des mesures afin de relancer l'activité après la fin de l'état d'urgence. Le secteur étudie la mise en place d'une certification sanitaire "*Hotel Covid Free*" sur la base d'un ensemble de critères rigoureux tirés des recommandations de la Direction Générale de la Santé et destinés à garantir la sécurité des clients et des employés.

Les exigences les plus strictes concerneront l'hygiène et à la propreté, à la fois dans les espaces publics, les chambres, et les zones opérationnelles, notamment les cuisines. Le nettoyage fréquent des zones de contact (ex. boutons d'ascenseur, poignées de porte) ainsi que la prise de la température des clients pendant leur séjour à l'hôtel et la réalisation de tests rapides au Covid-19 sont des pistes étudiées et en phase de test dans certains groupes hôteliers, notamment *Pestana* et *Vila Galé* ; sont également envisagés l'utilisation obligatoire de masques par le personnel, la mise à disposition de masques pour les clients, l'installation de distributeurs de gel désinfectant dans les espaces publics et dans les chambres, ainsi que des changements d'horaires et d'aménagement des restaurants et des bars pour éviter les attroupements.

- **Plusieurs marques lancent un programme de bon d'achat pour soutenir les restaurateurs**

Plusieurs sociétés telles que les bières *Sagres* et les cafés *Delta* s'associent pour soutenir le secteur de la restauration, en collaboration avec l'organisme public « Tourisme du Portugal » et l'association professionnelle du secteur (AHRESP). Une [plateforme en ligne « Juntos voltamos já »](#) permet aux consommateurs d'acheter des bons de consommation (« vouchers ») auprès des établissements participants, qu'ils pourront utiliser après leur réouverture, l'objectif étant de fournir aux établissements des liquidités immédiates. Les marques offriront également des paniers de produits pour les points de vente participants, contribuant ainsi à réduire l'effort financier des établissements au moment de leur réouverture.

- **Le gouvernement a annoncé des mesures pour soutenir l'écosystème portugais de startups**

Le gouvernement a annoncé la mise en œuvre de cinq nouvelles mesures et l'adaptation de deux mesures déjà existantes, pour un montant total de 25 M€, afin de soutenir l'écosystème portugais de startups, qui compte plus de 2.500 entreprises et représente 1,1 % du PIB. Parmi ces mesures figure un soutien financier équivalent à un salaire minimum par employé, dans la limite de dix par entreprise (intitulé StartupRH Covid19) et de nouvelles possibilités de financement et d'investissement.

## PROJECTIONS MACROECONOMIQUES

---

- **L'agence de notation *Fitch* dégrade la perspective de la note souveraine du Portugal**

Dans son dernier [communiqué](#), l'agence de notation *Fitch* a maintenu la note de la dette souveraine du Portugal à « BBB » mais a dégradé la perspective associée de « positive » à « stable », la prochaine révision étant prévue le 22 mai 2020. L'agence estime dans son scénario de base que le PIB portugais se contractera de 3,9 % cette année (une révision à la baisse de 5,6 p.p. par rapport à ses précédentes projections) avec une reprise progressive à partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 qui se poursuivra en 2021. Elle prévoit que le solde budgétaire passe d'un excédent de 0,2 % du PIB en 2019 à un déficit de 4 % puis de 1,7 % en 2021, entraînant une augmentation de la dette publique qui devrait atteindre 124,9 % du PIB d'ici à la fin d'année. L'agence s'attend à ce que le gouvernement maintienne sa politique de sérieux budgétaire une fois la crise passée mais rappelle que le niveau de la dette publique rapportée au PIB est largement supérieur au niveau moyen historique des pays classés « BBB » (soit 36,2 %).

Le coût de la dette publique portugaise augmente progressivement en avril, la dernière émission de dette à 10 ans ayant été placée à un taux de 1,2 %, soit près du triple de la précédente émission de même maturité, le 11 mars.

- **Plusieurs secteurs anticipent une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 50 % en avril**

Le directeur de l'association textile du Portugal (ATP) a indiqué que la plupart des entreprises du secteur anticipaient une baisse de leur chiffre d'affaires d'au moins 40 % et jusqu'à 60 % au mois d'avril. Estimant que ces baisses seraient « insupportables » pour de nombreuses entreprises. Il a rappelé qu'à la baisse des commandes s'ajoutait un enjeu de recouvrement des créances. De même, l'association professionnelle du secteur de l'ameublement (APIMA) estime que 70 % des entreprises anticipent des baisses de leur CA supérieures à 50 % en avril, et un tiers s'attendent à une baisse de cette ampleur sur l'ensemble de l'année.

L'Association des Fabricants pour l'Industrie Automobile (AFIA) estime que l'industrie des composants automobiles va connaître une « baisse abrupte » de son activité, de l'ordre de 90 % en avril et en mai et anticipe une récupération à partir de novembre seulement. Elle prévoit une baisse de 30 % du CA du secteur sur l'ensemble de l'année, passant de 12 Md€ en 2019 à 8,5 Md€. Concernant, les ventes de voitures, elles atteignent un plus bas historique : moins de 1.500 voitures ayant été vendues au Portugal dans les trois premières semaines d'avril, soit une baisse de 86 % en glissement annuel.

Enfin, plusieurs associations professionnelles du secteur de la construction estiment que les pertes en termes de CA atteindront 1,77 Md€ par rapport au mois de mars et soulignent l'importance des coûts fixes supportés, même en l'absence d'activité.

## LIENS UTILES SUR LES MESURES ECONOMIQUES PRISES PAR LA FRANCE, LE PORTUGAL ET L'UNION EUROPEENNE

---

### **En France :**

Site du ministère de l'économie et des finances :

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

<https://info-entreprises-covid19.economie.gouv.fr/kb>

Site du ministère du travail :

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/coronavirus-questions-reponses-pour-les-entreprises-et-les-salaries>

Site de Business France pour les investisseurs en France et les entreprises françaises exportatrices :

<https://www.plateforme-attractivite.com/sommaire-choose-france/>

### **Au Portugal :**

Site dédié à la réponse des autorités publiques au Covid-19 (« *Estamos on* ») :

<https://covid19estamoson.gov.pt/medidas-de-apoio-emprego-empresas/>

Site de l'IAPMEI :

<https://www.iapmei.pt/Paginas/Medidas-de-apoio-as-empresas-relacionadas-com-o-im.aspx>

Site de la confédération portugaise des entreprises (CIP) :

<https://cip.org.pt/covid-19-informacoes-as-empresas/>

Site de la Chambre de commerce et d'industrie luso-française (CCILF) :

<https://www.ccilf.pt/coronavirus-actualites.html>

### **En Europe :**

[https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/economy\\_fr](https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/health/coronavirus-response/economy_fr)

Par ailleurs, **le secteur agricole** fait l'objet d'un suivi particulier, **au niveau de la péninsule ibérique**, disponible quotidiennement sur le site de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/International/Exporter-vers/Coronavirus/Espagne-Portugal>

**Responsable de la publication** : Stanislas Godefroy

Ambassade de France à Lisbonne,  
Service économique  
R. Santos-O-Velho 5,  
1249-079 – Lisbonne



**Rédigé par** : Edna dos Santos Ferraz, Clarinda  
Goncalves, Louis Diéval

**Abonnement/désabonnement** :  
[lisbonne@dgtresor.gouv.fr](mailto:lisbonne@dgtresor.gouv.fr)

**Internet** : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

**Suivez-nous sur Twitter** : @FR\_Eco\_Iberica 

**Copyright** : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne

**Clause de non-responsabilité** :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.